

# Plus de 800 restaurants belges offrent l'eau

L'eau offerte gratuitement au resto, le débat est à présent sur la table

**U**tilisation gratuite de l'eau de distribution dans les restaurants et les lieux publics, c'était l'intitulé d'un « échange de vues » hier au parlement de Wallonie. Pour le secteur Horeca, cette mesure ne doit jamais devenir obligatoire...

La proposition sort de la Déclaration de Politique Régionale concoctée par majorité PS-MR-Ecolo : proposer de l'eau gratuitement à la table des restos. Un premier débat avait lieu, ce mardi, entre plusieurs protagonistes avec des points de vue plutôt opposés. D'un côté, la Fédération Horeca de Wallonie et l'Association sectorielle de l'industrie belge des Eaux et Boissons rafraîchissantes (FIEB) ; de l'autre, pour la défense de l'eau gratuite, la gestionnaire de la page

Le site a été lancé en mars 2019. En avril 2019, il rassemblait une centaine de restaurants. Aujourd'hui, ils sont plus de 800, partout en Belgique

Facebook « Free Tap Water in Belgian restaurants ». Leur proposition est chouette pour le portefeuille des consommateurs. En mars 2019, ces « militants » ont créé la page Facebook « Free Tap Water ». Les motifs sont doubles : économiques (pour le consommateur) et avant tout écologiques. « Un mois après la mise en place de notre Facebook, 100 restaurateurs participaient à cette action », explique Émilie Vande-

rhuylt, bénévole, qui participe au développement du groupe. « Aujourd'hui, ce sont plus de 800 restaurants, qui, en moins d'un an, proposent de l'eau gratuite à table. »

Comment les repérer ? Sur le site Facebook « Free Tap Water in Belgian restaurants », vous tombez sur une carte régulièrement actualisée avec les lieux où l'eau est offerte. « On se réjouit de voir que l'on sort de Bruxelles et que l'on commence à avoir des restaurants qui participent dans plein de villes », poursuit Émilie Vande-rhuylt.

Ce qui explique le succès ? « Le bouche-à-oreille certainement. Le fait aussi que des restaurateurs embrayent parce que le voisin le fait ». Un manque à gagner ? « Parmi l'équipe de bénévoles que nous formons, certaines personnes s'occupent du retour des restaurateurs. Sur 25 récemment, 24 nous ont dit ne pas avoir constaté de manque à gagner et n'ont eu aucune expérience négative », assure-t-elle. Une conclusion qui n'est pas

partagée par la fédération Horeca Wallonie (lire ci-contre).

## À LA DEMANDE

Certains restaurateurs ont trouvé le compromis et proposent une eau filtrée mais moins chère. Mais il faut s'équiper, ce que des sociétés proposent aussi. L'eau gratuite filtrée, c'était ce que proposait le restaurant « La Maison Leblanc », à Liège. Mais c'est du passé.

« Nous l'avons fait durant quelques mois mais nous avons abandonné l'initiative, principalement pour des raisons techniques », nous dit Frédéric, le patron. « Avouons aussi que c'était pour nous, une opération marketing avec notre logo et notre nom sur

les bouteilles que nous proposons à volonté à 2 € ».

Mais pour des questions pratiques, le restaurant a renoncé. « C'était un peu complexe techniquement, la pompe demandait de l'entretien. En outre, c'était en plus des nombreuses autres eaux proposées, cela devenait finalement beaucoup »,

poursuit Frédéric. Son avis sur l'eau gratuite ? Mitigé. Il comprend les réticences de la fédération Horeca. « Si un client nous demande de l'eau du robinet, nous ne refuserons jamais de mettre une carafe à table mais nous ne le faisons pas systématiquement », conclut-il.

MURIEL SPARMONT



La carafe gratuite, bientôt une obligation ? © 123RF

## La réaction de la fédération Horeca de Wallonie

**Thierry Neyens :**  
« La gratuité ça n'existe pas »

Le président de la Fédération Horeca de Wallonie était invité à défendre son point de vue sur le sujet au parlement. Il a ainsi sorti une note de 20 pages pour argumenter. Plusieurs choses le dérangent : « Pourquoi seulement en Wallonie ? Pourquoi uniquement viser les restaurants ? Vous pensez vraiment qu'une chaîne comme McDo va proposer des cafés gratuites ? », nous dit-il d'emblée. Avant de poursuivre : « Et que l'on arrête de comparer avec la France. D'abord, ce n'est plus obligatoire depuis 5 ans. Ensuite, nous sommes dans des formats différents. En Belgique vous aurez du pain et du beurre gratuits à table, des cacahuètes gratuites avec votre apéro, des toilettes gratuites... »

La fédération rappelle encore les chiffres inquiétants du secteur. Certes, 13.6663 travailleurs indépendants travaillent dans le secteur Horeca, ce qui représente 4,5 % des indépendants wallons. « Mais 45 % des entreprises Horeca sont déficitaires ! » Le secteur Horeca représente près de 25 % des faillites : « On en compte 2.072 en 2019 contre 1.999 en 2018 », ajoute le président. Enfin Thierry Neyens ajoute : « La gratuité n'existe pas et le restaurateur connaît d'importants frais chez nous. Parlons des taxes, du coût du personnel, de l'arrivée de la caisse enregistreuse ! » La Fédération s'interroge donc sur le fondement juridique d'une telle législation : « En Belgique, l'eau n'est pas inaccessible. Personne n'est obligé d'aller dans un établissement privé et particulièrement dans un restaurant pour avoir un accès à l'eau de distribution ». Le débat n'est pas clos... »

M. SP.